

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau de l'admission au séjour

Code AGDREF : 1400

PREMIÈRE DEMANDE : CARTE DE RÉSIDENT
3 ANS DE PRÉSENCE RÉGULIÈRE EN FRANCE + ACCORDS BILATÉRAUX

Liste des pièces à fournir : ORIGINAL et PHOTOCOPIE

(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur assermenté près les tribunaux français)

Vous résidez en France depuis au moins 3 ans sous couvert des titres de séjour suivants :

* ressortissants marocains : titre de séjour portant la mention « salarié » uniquement ;

* ressortissants tunisiens : tout titre de séjour ;

* ressortissant du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo : tout titre de séjour ou visa de long séjour valant titre de séjour, sauf « étudiant », « stagiaire », « travailleur saisonnier », « salarié en mission », « retraité », « conjoint de retraité », « prestataire de service », « salarié de prestataire de services communautaire », carte spéciale délivrée par le ministère des affaires étrangères à l'étranger membre d'une mission diplomatique ou consulaire.

☐ **Courrier de demande explicite de Carte de Résident**

☐ **Justificatif d'état civil et de nationalité :**

* Passeport en cours de validité (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)

☐ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois**

* Facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet) ou bail de location au nom du demandeur, datant de moins de 6 mois

* si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée (original), copie de sa carte d'identité (si français ou européen) ou de son titre de séjour (si nationalité pays tiers), et facture au nom de l'hébergeant datée de moins de 6 mois (électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet)

☐ **3 photographies d'identité récentes** (format 35mm X 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) – *Pas de copie*

☐ **Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie**

(si le demandeur est marié et ressortissant d'un Etat autorisant la polygamie)

☐ **Justificatifs de l'intégration républicaine :**

* une déclaration sur l'honneur de respect des principes régissant la République française ;

* Diplôme ou certification (voir arrêté INTV1805032A du 21/02/2018) attestant de votre **niveau A2 en langue française** (sauf si vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans)

☐ **Justificatifs de séjour ininterrompu en France de 3 ans** (certificat de scolarité, avis d'imposition, etc.)

☐ **Justificatifs de ressources propres individuelles ou des époux** (à l'exclusion des prestations sociales ou allocations), **suffisantes** (au moins égales au niveau du SMIC), **stables et régulières** (sur les 3 dernières années) : bulletins de paie ou avis d'imposition ou attestation de versement de pension ou contrat de travail ou attestation

bancaire, revenus fonciers, etc...(sont exemptés de cette condition de ressources les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapés ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité)

☐ **Justificatif d'assurance-maladie** (sauf ressortissant(e) marocain(e) ou tunisien(e)) : carte d'assurance-maladie ou attestation d'assurance-maladie

☐ **Déclaration sur l'honneur JOINTE concernant votre situation familiale complétée, datée et signée**

☐ Une enveloppe timbrée, libellée à votre nom et votre adresse

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT VOTRE SITUATION FAMILIALE

	NOM	Prénom	Sexe F / M	âge	nationalité	Pays de résidence	Ville de résidence
Conjoint(e) * Mariage PACS Union libre							
	Depuis le :						
Enfants							
Père							
Mère							
Frères et sœurs							

* rayer les mentions inutiles

Signature :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur,
l'exactitude des informations inscrites dans le tableau ci dessus

fait à METZ le : ____/____/____